

C O N S E I L M U N I C I P A L

DU LUNDI 29 AVRIL 2024

COMpte RENDU

PREsENTS :

Mesdames Sandie BARDET ; Michèle CERDA ; Catherine THOMAS ; Jessica VIDAL

Messieurs Pascal LEWICKI ; Gérard BESSON ; Claude MONTILLET ; Massiga SACKO ; Thierry WAGEMANS ; Eric WALLET

EXCUSES :

Madame : Ginette CAGNAC ; Martine DESTRUEL ; Nicole RIVES

Messieurs : Hervé VEILLARD ; Raphaël AMADIEU

La séance est ouverte à 20 h30.

Ordre du jour :

- ⇒ Approbation du dernier compte-rendu
- ⇒ Modification des règles d'attribution du RIFSEEP (IFSE et CIA)
- ⇒ Questions diverses...

M. Massiga SACKO est nommée secrétaire de séance.

M. le Maire propose de rajouter 2 points à l'ordre du jour :

- Création d'un poste non permanent d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe
- Attribution du bail pour le local snack

Le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité pour rajouter ces 2 points à l'ordre du jour.

Approbation du dernier compte-rendu

Le compte rendu du Conseil Municipal du 15 avril 2024 a été approuvé à l'unanimité des présents à ce conseil.

Modification des règles d'attribution du RIFSEEP (IFSE et CIA)

Mr le Maire propose au Conseil Municipal de modifier les règles d'attribution du RIFSEEP (IFSE et CIA) afin que les personnels contractuels puissent en bénéficier, ceci à compter du 1er mai 2024.

Le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité pour approuver cette proposition.

Création d'un poste non permanent d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe

Mr le Maire propose au Conseil Municipal de créer un poste non permanent d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe à 20h/semaine à compter du 1er mai 2024 pour un mois en attente du recrutement d'un agent adjoint technique territorial principal de 2ème classe à 20h/semaine en tant que contractuel pour 3 ans à compter du 1er juin 2024.

Le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité pour approuver cette proposition.

Attribution du bail pour le local snack

Mr le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer le bail de location à usage professionnel pour le local snack à Magalie Cagnac pour une durée de 9 ans à compter du 1er mai 2024 avec un loyer mensuel de 300 €.

Le Conseil Municipal se prononce à l'unanimité pour approuver cette proposition.

Questions diverses

Aucune questions diverses n'est traitées lors de la séance.

Fin de la séance à 21h30

Prochain conseil municipal : Lundi 27 mai 2024 à 20h30.